



Edito juin 2018

Avril Mai et Juin 2018 bis

Chères administrées, chers administrés

Après l'enfouissement des réseaux électriques, de téléphone et d'éclairage public en 2017, et le remplacement de la canalisation d'eau potable début 2018, la circulation route de Blois est enfin rétablie.

Quelques finitions comme, la démolition des massifs, des poteaux béton, le calage définitif des nouveaux réverbères seront réalisés courant juin.

Le centre bourg est ainsi débarrassé des lignes aériennes et des poteaux béton disgracieux, mettant ainsi plus en valeur le bâti existant de notre centre bourg.

Une dernière tranche de travaux, programmée tout début 2019, concernera la modification du carrefour route de Blois, rue des Claires et rue des Carrières, ainsi que la remise à niveau des bordures et la réfection des trottoirs.

Au terme de ce dernier chantier, un tapis d'enrobé sera réalisé en 2020 par le conseil départemental de Loir et Cher sur toute la longueur de la route de Blois.

L'opération de construction des 6 logements "Terres de Loire Habitat" qui me tenait particulièrement à cœur est terminée.

Lors de l'inauguration officielle du 10 avril, les locataires ont pu prendre possession de leur logement et par la même occasion, la plaque de la rue "BERNARD GUILLARD" desservant ces logements et le parking de la salle des fêtes fût dévoilée.

Les autres chantiers en cours pour l'année 2018 concernent:

La création d'une tranchée drainante et d'un bassin de rétention des eaux pluviales, représentant une première phase de travaux d'aménagements dans la rue des carrières.

Le curage et l'épandage des boues de la station d'épuration et les finitions de la nouvelle installation seront réalisés fin juillet, début août.

L'arrivée du haut débit internet à Epiez est prévue avant la fin de l'été.

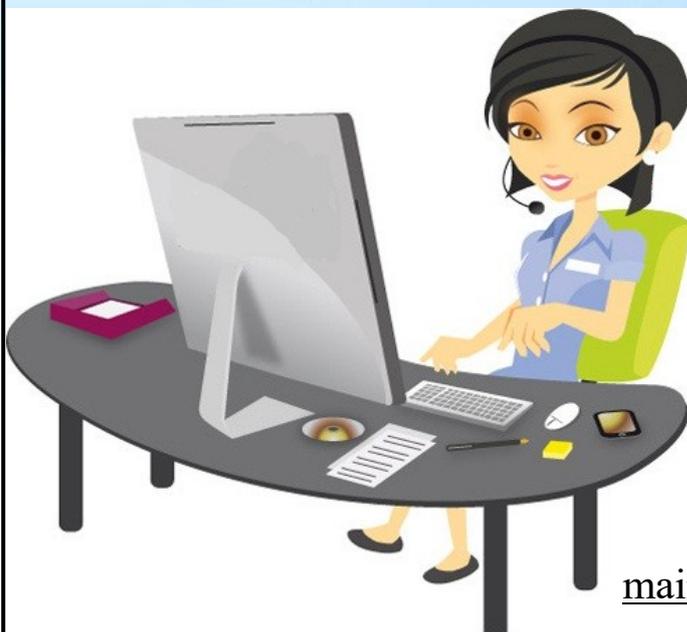
Pour finir, le conseil municipal, les associations et moi-même serons heureux de vous accueillir le 22 juillet prochain à la fête de la Sainte Anne ayant pour thème 2018: "l'Ouest Américain".

Bonnes vacances à ceux qui partent et bon courage à nos agriculteurs pour les moissons.

Le maire, GERBERON Janick

SECRETARIAT DE MAIRIE

Accueil du public



le Mardi de 16 à 19 h
Permanence des Elus
le vendredi de 18 à 19 h.

Pour rencontrer le maire
ou un adjoint,
prendre rendez-vous
avec le secrétariat.
02 54 87 34 73
ou

mairie.mulsans@wanadoo.fr

Quelques numéros utiles:

Syndicat scolaire de Maves:

02 54 87 31 18

Val D'eau:

02 54 81 40 84

ASTREINTE

06 88 84 05 30

Les Portes de l'emploi

à MER:

- Le lundi de 14 h à 17 h
 - Le mercredi de 9 h à 12 h
- 02 54 81 37 69

MSAP:

06 77 16 46 94 ou
msap@beaucevaldeloire.fr

Assistante sociale:

02 54 55 82 82

Sapeurs-Pompiers :

18 ou 112

Gendarmerie :

02 54 81 41 20 ou le 17

SAMU:

15

Conciliateur de Justice:

02 54 81 40 80

(prendre rendez-vous à la Mairie
de Mer)

Commémoration du 8 Mai

Malgré un soleil radieux, peu de Mulsanaises et Mulsanais pour cette cérémonie avec dépôt de gerbe et appel aux Morts au sein du cimetière.



Par contre la cérémonie commune réunissant la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, Villexanton, Maves, et Mulsans qui se déroulait cette année à la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine a réuni une foule assez nombreuse.

Le défilé a été emmené par l'harmonie de la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, suivie des pompiers, des maires des quatre communes et des habitants.



Après lecture des différents messages officiels, les enfants des écoles ont lu l'appel aux Morts et participé au dépôt de gerbe puis la médaille de porte-drapeau a été remise à Monsieur Roland TROTÉREAU par Madame Astrid LONQUEU, maire de Maves.

Ancien combattant d'Afrique du Nord, Monsieur Roland TROTÉREAU a toujours été disponible pour porter le drapeau des Anciens Combattants et il a bien mérité cette distinction.



C'est après avoir apprécié le verre de l'amitié et le buffet que l'assemblée se dispersa.

La cérémonie de 2019 aura lieu à Maves.



Conseil Municipal

Séance du 3 avril 2018 :

Le 3 avril 2018, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2017 qui fait apparaître les résultats suivants :

- * Fonctionnement en excédent de 76 993.85 euros
- * Investissement en déficit de - 93 304.77 euros

Puis, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, le budget primitif 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses .

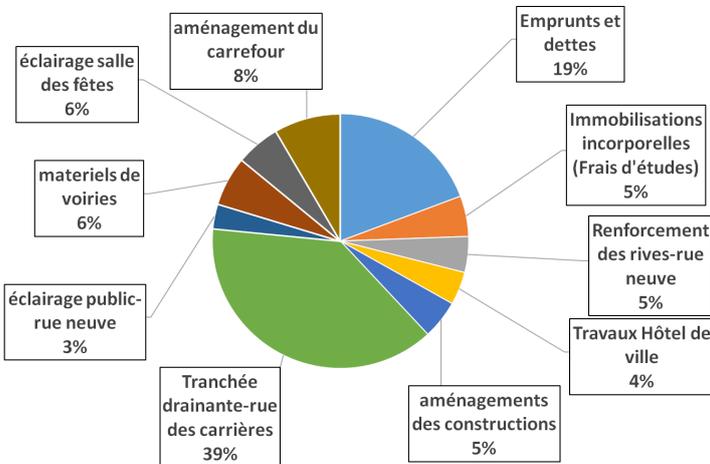
- * Section de fonctionnement : 471 636.81 euros
- * Section d'investissement : 264 487.94 euros.

Les taux des trois taxes resteront inchangés, à savoir :

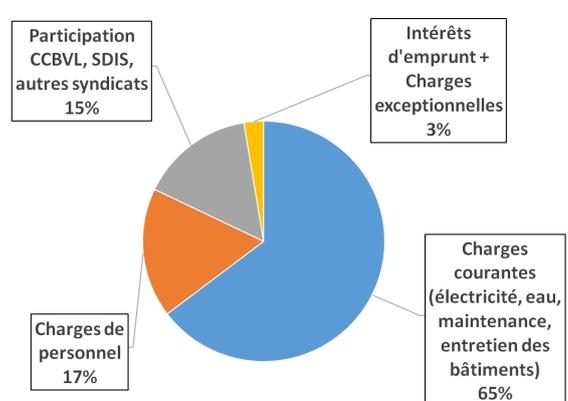
- * Taxe d'habitation : 9.04 %
- * Taxe sur le foncier bâti : 12.04 %
- * Taxe sur le foncier non bâti : 38.72 %

PRÉSENTATION DU BUDGET 2018

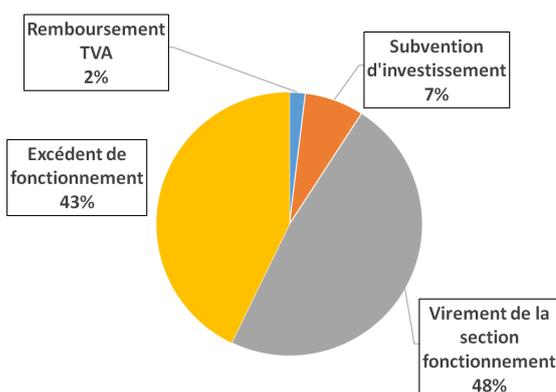
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



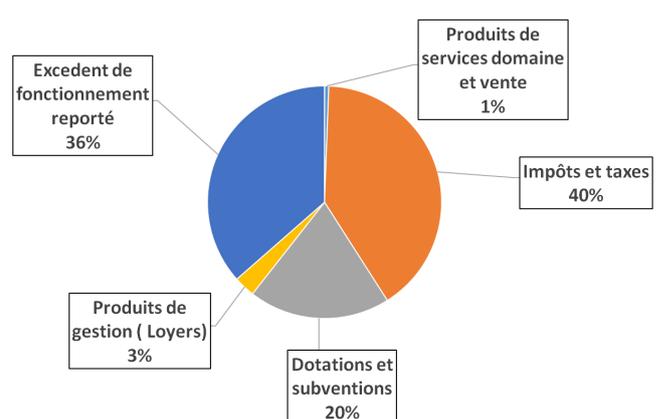
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loir-et-Cher (CAUE) pour l'année 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loir-et-Cher (CAUE) pour l'année 2018 afin de bénéficier de conseils en architecture, sur l'urbanisme et sur l'environnement. Le montant de la cotisation annuelle est fixé pour 2018 à 0.15€ par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- * approuve l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loir-et-Cher (CAUE) pour l'année 2018,
- * accepte de payer la cotisation annuelle fixée à 0.15€ par habitant soit 78.30€,
- * dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2018.

Devis VERNAT: création d'un cheminement piéton

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de confectionner un cheminement piéton suite au busage du fossé de la route de Blois.

Un devis est demandé auprès de la société VERNAT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- * approuve le devis de l'entreprise VERNAT pour un montant de 1 391.40€HT soit 1 669.68€TTC.
- * autorise le Maire à signer le devis et mandater la facture.

* Familles rurales :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association Familles rurales de Villexanton organise une soirée parentalité le vendredi 13 avril 2018 à 20h00.

* Fête de la Sainte Anne :

Le comité de préparation se réunira le mercredi 18 avril 2018 à 18h00.

* Borne incendie route de Blois :

La borne incendie défectueuse sur la Route de Blois sera remplacée par l'entreprise VERNAT.

Séance du 05 juin 2018 :

Convention de mutualisation entre la commune de Mulsans et la communauté de communes Beauce Val de Loire :

La communauté de communes Beauce Val de Loire a mis en place une mutualisation de services avec les communes volontaires, dans un objectif de bonne organisation des services et d'utilisation efficiente des ressources publiques.

Plusieurs services peuvent être mutualisés entre la communauté de communes Beauce Val de Loire et ses communes membres, une annexe à la convention fixe les options retenues par la commune de Mulsans.

Monsieur le Maire présente la liste des fonctions pouvant être mutualisées avec la Communauté de communes Beauce Val de Loire. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité.

- * d'approuver les modalités de la convention cadre de mutualisation avec la communauté de communes Beauce Val de Loire
- * d'opter pour l'option 3 de la convention.

Option 3	Réalisation par des agents communautaires et des agents municipaux, réunis dans un service commun pour la durée des opérations, de travaux d'entretien courant des voiries avant et après la saison hivernale
« Entretien annuel des voiries »	

- * d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante, dont un projet est annexé à la présente délibération, ainsi que tout document afférent.

Dissolution du Pays Beauce Val de Loire:

Le comité syndical du Pays Beauce Val de Loire a délibéré le 11 septembre 2017 pour demander au Préfet la mise en œuvre de la dissolution du syndicat mixte, considérant que les opérations relatives au contrat régional de Pays qu'il avait pour objet de conduire étaient terminées au 31 décembre 2017,

L'arrêté préfectoral du 19 octobre 2017 a prononcé la fin de l'exercice des compétences du Syndicat mixte du Pays Beauce Val de Loire au 31 décembre 2017.

Le comité syndical du Pays Beauce Val de Loire a approuvé les comptes de gestion et administratif 2017 le 23 avril 2018, ainsi que les conditions de liquidation du syndicat mixte.

Le Maire informe que tous les membres du Syndicat mixte doivent délibérer pour accepter les conditions de liquidation, à l'unanimité, afin que l'arrêté définitif de dissolution puisse être signé.

Il présente les modalités de dissolution validées par le comité syndical du Pays Beauce Val de Loire .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve :

les conditions de liquidation du syndicat mixte du Pays Beauce Val de Loire présentées.

INFORMATIONS:

* Une réunion aura lieu le 11 juin 2018, avec l'entreprise TAE pour le commencement des travaux- rue des Carrières.

* Un rendez-vous aura lieu le 18 juin 2018, avec un Conseiller en Energies Partagées pour une étude de faisabilité pour la réhabilitation du chauffage des trois logements par la géothermie.

* Une réunion aura lieu le 26 juin 2018, avec le maître d'œuvre Wagner concernant la réhabilitation des bordures et trottoirs dans le bourg.

* Les poteaux de foot seront démontés courant juin 2018.

Travaux

De nouvelles plantations ont été effectuées sur les merlons en bordure du lotissement remplaçant ainsi les plans défectueux. Bientôt ce site retrouvera un aspect plus harmonieux.



Le portail d'accès au terrain de la salle des fêtes a été entièrement rénové, repeint, sécurisé et réinstallé.



Le fléchage du défibrillateur automatique a été mis en place. Cet équipement peut sauver des vies encore faut-il savoir l'utiliser. Peu de participants à la première séance de formation, une seconde séance d'initiation est envisageable si vous le souhaitez.

Pour tout renseignement, contactez la mairie.

Les fientes de pigeon se sont accumulées dans les gouttières de l'église, permettant la croissance de l'herbe, et menaçant par leur poids, la fixation des gouttières. Leur nettoyage a été effectué.





L'éclairage du parking de la salle des fêtes est maintenant opérationnel. Il fonctionne grâce à un détecteur de présence ou en mode forcé.

Les travaux du lotissement et de la station d'épuration ont considérablement dégradé le parking de la salle des fêtes.

Il sera remis en état au frais des entreprises responsables. En outre, une grande dalle en béton a été réalisée sur ce même parking, pour y recevoir les conteneurs (papiers - verre - plastique) qui y seront bientôt transposés.

Le véhicule communal a bénéficié de quelques décorations, le rendant plus facilement identifiable et plus agréable à la vue.



TRAVAILLER SOUS FORTES CHALEURS, QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ?



BOIRE BEAUCOUP D'EAU
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR



ÊTRE VIGILANT
POUR SES COLLÈGUES
ET SOI-MÊME



PROTÉGER SA PEAU
ET SA TÊTE DU SOLEIL



SIGNALEZ-LE
LORSQUE VOUS
VOUS SENTEZ MAL

EN CAS DE MALAISE OU DE COUP DE CHALEUR, ALERTER UN SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL OU APPELER LE 15

Maison de Services Au Public

Le 4 juin, à Marchenoir, a eu lieu l'inauguration et la mise en service de la Maison de Services Au Public (MSAP) itinérante.

Qu'est ce que la MSAP?

Pour répondre à la disparition de certains services publics, à la quasi nécessité d'être connecté à internet, à la complexité de certaines démarches administratives. L'idée est d'aller, dans les communes de la CCBVL, à la rencontre de la population pour les aider à réaliser ces démarches en particulier, pour le public non familiarisé aux usages numériques.

Dispositifs en place:

- * un camping-car aménagé et le matériel adéquat (ordinateur, imprimante, téléphone portable, connexion à internet)
- * un agent à temps complet formé par chaque partenaire afin de répondre aux questions de l'utilisateur et/ou jouer le rôle d'intermédiaire.

Les opérateurs partenaires:

- * La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- * La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- * La Mutuelle Sociale Agricole
- * Le Pôle Emploi
- * La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT)
- * La mission locale du Blaisois
- * La Direction Générale des Finances publiques (DGFiP) pour les déclarations de revenu
- * La Préfecture pour les cartes grises, permis de conduire

Ainsi ce service mobile doit permettre de répondre aux problèmes d'accessibilité, éviter des déplacements et soulager de certaines tâches ceux qui le désirent.

PASSAGE À MULSANS (MAIRIE) de 14h00 à 17h00

- Mardi 26 juin
- Mardi 24 Juillet
- Mardi 25 septembre
- Mardi 23 octobre
- Mardi 27 novembre

Contact: msap@beaucevalde Loire.fr ou
au 06 77 16 46 94



Il est cependant possible de bénéficier des services de la MSAP en dehors de sa commune de résidence en cas de problème « URGENT ».

Le matin : 9h30-12h30
L'après-midi : 14h-17h

1ère semaine du mois			2ème semaine du mois		
	MATIN	APRES-MIDI		MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Marchenoir	Le Plessis-l'Echelle La Madeleine Villefrouin	LUNDI	Concriers	Avaray
MARDI	Epiais	St Léonard-en-Beauce	MARDI	La Chapelle St Martin	Talcy
MERCREDI	Mer				
JEUDI	Viévy-le-Rayé	Villeneuve-Frouville Boisseau	JEUDI	Séris	Briou Roches
VENDREDI	Lorges	Autainville	VENDREDI	Josnes	
3ème semaine du mois			4ème semaine du mois		
	MATIN	APRES-MIDI		MATIN	APRES-MIDI
LUNDI			LUNDI	Cour-sur-Loire	Lestiou
MARDI	Muides-sur-Loire		MARDI	Maves	Mulsans
MERCREDI	Mer				
JEUDI	Courbouzon	Villexanton	JEUDI		Rhodon Conan
VENDREDI	Suèvres		VENDREDI	Oucques-la-Nouvelle	

Démarches administratives: Progrès Ou Promesse?

Afin d'améliorer les relations souvent compliquées avec l'administration, le secrétariat d'État au numérique a mis en œuvre un service en ligne qui doit permettre de dématérialiser et simplifier les démarches administratives www.demarches-simplifiees.fr.

Avant tout destiné au service public, les usagers peuvent cependant se connecter et obtenir des informations intéressantes

Villexanton
Rue de la Vove
☎ 02 54 87 37 51
mairie-villexanton@wanadoo.fr

La Chapelle-Saint-Martin-En-Plaine
10 rue des Fleurs
☎ 02 54 87 30 14
mairiechapellemartin@wanadoo.fr

Mulsans
10 route de Blois
☎ 02 54 87 34 73
mairie.mulsans@wanadoo.fr

JOYEUSE

FÊTE NATIONALE

SAMEDI 14 JUILLET 2018



Les conseils municipaux ont l'honneur de vous convier à la célébration de la Fête Nationale

L'événement se déroulera à La Chapelle-Saint-Martin-En-Plaine.

Le programme de cette journée est le suivant :

- de 15 h 30 à 18 h 00 Jeux divers - Les enfants sont attendus avec impatience !
- 18 h 30 Concert par l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine
- 19 h 15 Vin d'honneur
- 20 h 00 Repas (sur réservation uniquement en mairie)
- 22 h 30 Retraite aux flambeaux
- 23 h 00 Feu d'artifice offert par les municipalités de Villexanton, Mulsans et Chapelle Saint-Martin en-Plaine suivi du bal au foyer rural à la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine



**Les Maires,
Joël MOREAUX , Guy TERRIER, Janick GERBERON**

RESERVATION UNIQUEMENT AUPRES DE LA MAIRIE DE MULSANS

Coupon-réponse à découper et à remettre à la mairie **avant le MARDI 3 JUILLET 2018 à 19 heures, date limite** (places limitées)

Nom et Prénom

Adresse

CP **VILLE**

Adulte Mulsanais 3,00 € le repas*		Enfants Mulsanais 3,00 € le repas*	
Nom	Prénom	Nom	Prénom

Adulte hors Mulsans 9,50 € le repas*		Enfants hors Mulsans 6,50 € le repas*	
Nom	Prénom	Nom	Prénom

***Joindre impérativement le règlement**

TOTAL PAYE : €

Espèces ou chèque à libeller à l'ordre de **BUSSON DENIS**

À FÊTE DE LA SAINTE ANNE

Dimanche 22 juillet 2018 à 11h45

Ouest Américain Terrain des sports

Dans une ambiance WESTERN, la municipalité vous attend pour partager le repas de la Fête de la Sainte-Anne

Au menu:

Le repas animé par le chanteur de Country Mr Pierre LORRY

Bière et punch au vin blanc

Petits légumes crus et ses sauces à l'américaine

Bœuf grillé sur place et ses petits légumes

Fromage

Brownie et sa crème anglaise



Danses Country

Le Club «MUSTANG Country de MER», fera une démonstration et une initiation de danse de Country, après le repas.

Les activités de l'après-midi:

- Rodéo mécanique, tir à l'arc, tir à la corde, tir au laser, lancer de lasso et de fer à cheval pour les adultes.
- Jeu gonflable et tour de calèche pour les enfants

Nous vous attendons avec vos plus belles santiags, jeans, jupe et chapeau de CowBoys pour participer au concours du plus beau déguisement. Une récompense sera attribuée au plus beau déguisement.

Bulletin d'inscription pour la Fête de la Sainte Anne Dimanche 22 juillet 2018

Nom et Prénom.....

Participera aux festivités de la Saint Anne

- Sera accompagné(es) dePersonnes, dont Enfants de moins de 12 ans

- Soit ... adulte(s) x 16 € = € soit enfants x 7 € = €

Ci-joint, chèque de € à l'ordre du Trésor Public

À remettre avant le **mardi 10 juillet 2018** à :

Tania Peguet: 1 Rue des Claires, 41500 Mulsans

Mairie: 10 route de Blois, 41500 Mulsans

Inauguration à Mulsans

Deux événements ont marqué le jeudi 10 avril 2018.

Tout d'abord la réception des six logements sociaux réalisés sous l'égide de Terres de Loire Habitat.

Deux logements de type T3, de plain-pied adaptés aux personnes à mobilité réduite et quatre logements de type T4 chacun disposant d'un garage et d'un petit jardin privatif sont proposés à la location.

Il s'agit de construction en matériaux traditionnels avec optimisation de l'isolation et chauffage par pompe à chaleur.

Ce projet s'est réalisé grâce au travail coordonné de trois acteurs:

- * La commune de Mulsans qui a mis à disposition les terrains
- * La Communauté de commune Beauce Val de Loire qui a financé la viabilisation des terrains avec mise en place des réseaux d'eau, assainissement, électricité, téléphone, éclairage public et voirie.
- * Terres de Loire Habitat et l'architecte Anthony LORGEOU grâce aux quels le projet a pu aboutir dans les délais, dans le respect du plan de financement (798 000€) et des contraintes des Bâtiments de France.



Mr Claude DENIS président de Terre de Loire Habitat et président de la Communauté de Commune ainsi que Mr Janick GERBERON maire de Mulsans ont guidé la visite du lotissement et d'un appartement et immédiatement après la remise des clés aux locataires ceux-ci ont pu emménager.

Mulsans a donc maintenant une quinzaine d'habitants supplémentaires.



Le second événement fut l'inauguration de la rue et de l'impasse Bernard GUILLARD, voies nouvelles du lotissement en hommage à celui qui fut maire de Mulsans pendant 24 ans de 1959 à 1983 puis après son déménagement à Blois, conseiller municipal de Blois aux cotés de Pierre SUDREAU.

Mr GUILLARD fut président de la fédération départementale de la Famille Rurale et de la maison de Châtelus qui via son organisme de crédit immobilier favorisa l'accès à la propriété des jeunes ménages surtout en milieu rural.

Il fut également l'un des fondateurs de groupe politique de CDS (Centre des Démocrates Sociaux) en Loir-et-Cher puis a cofondé le mouvement RELAIS avec Jacques BLOT et l'actuelle ministre Jacqueline GOURAULT et Marie-Hélène MILLET.

Il a donné l'image d'un homme dévoué, à l'écoute des autres, efficace mais désintéressé, ne cherchant pas à se mettre en valeur.

Après le dévoilement des plaques de rue par Hubert et Mickaël-conseiller municipal-fils et petit fils de Bernard GUILLARD, le pot de l'amitié clôtura cette journée émouvante puisque les enfants, petits enfants et arrières petits enfants de Mr Bernard GUILLARD étaient réunis autour de Claude DENIS et Janick GERBERON, déjà cités Marie-Hélène MILLET conseillère départementale, Stéphane BAUDU maire de la Chaussée Saint Victor, des anciens et nouveaux Mulsanais.

Avant l'habituel verre de l'amitié Madame Chantal MORIN, la fille ainée de Bernard GUILLARD, adressa à l'assemblée un émouvant message de reconnaissance.



ENTRETIEN COMMUNAL

Après le 1er janvier 2017 et suite à la loi relative à la transmission énergétique vers la croissance verte, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces publics.

Dés lors, le désherbage se fait au rotofil ou à la binette.

On estime qu'ainsi le temps d'intervention est multiplié par 6, et on sait que la repousse est plus rapide.

Il ne faut donc pas s'étonner de la présence d'herbes sur les bordures de rues, ce qui ne signifie pas un manque d'entretien; de toute façon la flore est un phénomène naturel et sain.

**Il ne s'agit pas d'entretenir moins
mais d'entretenir différemment.**

Un appel est aussi fait à la collaboration citoyenne, chacun étant invité à entretenir la voie publique devant chez lui mais sans produit toxique.

Un petit geste écolo!!!

1 bouteille intacte = 3 bouteilles compressées



Quelques précisions concernant les chemins ruraux.

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales (code rural et de la pêche maritime, art. L.161-1). Ils appartiennent au domaine privé de la commune et leur entretien ne figure pas au nombre des travaux constituant une dépense obligatoire pour les communes. Le Maire est pour sa part, chargé de la police et de la conservation de ces chemins (art. L.161-5)

Il est à noter qu'il ne pèse sur les communes aucune obligation de principe d'entretien des chemins ruraux à la différence des voies communales.

Le conteneur peut contenir **3 fois plus** de bouteilles en les compressant.

Alors, un effort.

Merci

Bon pour l'acquisition d'un composteur



Pour obtenir votre composteur, il vous suffit de remplir ce bon de commande et de l'envoyer à VAL-ECO, Syndicat Mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois, accompagné de votre chèque à l'ordre du Trésor Public, à l'adresse suivante :

VAL-ECO
5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS

VAL-ECO pourrait être amené à vous proposer un questionnaire, par courriel. Ce sondage permettra de positionner VAL-ECO par rapport à ses objectifs de réduction des déchets par le compostage.

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE : **COMMUNE :**

TÉL. : **ADRESSE MAIL :**

Oui, je désire faire l'acquisition (dans la limite de 2 composteurs par foyer) :

- d'un composteur de 400 Litres en plastique avec son bio-seau pour la somme de **25 €** p = 80, l = 80, h = 95
- d'un composteur de 600 Litres en plastique avec son bio-seau pour la somme de **30 €** p = 95, l = 95, h = 95
- d'un composteur de 600 Litres en bois avec son bio-seau pour la somme de **30 €** p = 96, l = 96, h = 75

Signature :

Note importante : votre chèque sera encaissé dès enregistrement de votre commande. Lorsque votre composteur sera disponible (environ un mois), vous recevrez un courrier vous précisant les modalités de retrait.



Un aérateur de compost en plastique recyclé (77 cm) vous sera remis gratuitement lors du retrait de votre composteur. L'aérateur fonctionne selon le principe du harpon : à plonger dans le tas de compost (2 à 4 fois/mois). Il permet d'aérer le compost, mélanger, et décompacter les matières agglomérées, ce qui est indispensable pour la qualité du produit attendu.



Faire son compost, un excellent moyen pour valoriser vos déchets biodégradables

• Connaissez-vous le compostage individuel ?

- Non.
- Oui, mais je ne l'ai jamais pratiqué.
- Oui, je le pratique actuellement. Comment ? compostage en tas compostage en bac Autre :
- Oui, je l'ai déjà pratiqué. Comment ? compostage en tas compostage en bac Autre :

Loi informatiques et libertés du 06/01/1978 : ce questionnaire est facultatif et strictement confidentiel. Vos réponses seront utilisées à des fins statistiques internes et ne seront en aucun cas communiquées à d'autres structures. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

MODIFICATION PONCTUELLE



Voici quelques précisions concernant le ramassage des ordures ménagères les jours fériés.

Tous les jours fériés sont travaillés donc le ramassage des ordures ménagères est assuré les jours concernés SAUF pour les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre ou il y a un décalage de la collecte des ordures ménagères au lendemain.

CONTENEURS

A compter du 2 juillet 2018, les conteneurs (verre, papier, plastique) seront à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes, où une nouvelle dalle en béton de grande superficie a été conçue afin de recevoir 6 conteneurs contre 3 auparavant. Merci de respecter la propreté et de ne pas faire de dépôt sauvage, de déchets non admis dans ces conteneurs.



Flash Info : Coupe du Monde

Cinquante supporters de l'équipe de France de football ont suivi le match France - Australie, sur grand écran à la salle des Fêtes dans une ambiance festive - Foot - Barbecue - Buvette.

Rendez-vous pour la finale du 15 Juillet 2018.



VACANCES

SEREINES



Contre les cambriolages

Ayez les bons réflexes !



INFOS SPORTIVES

RESULTATS

SPORTIFS

Avec 1 victoire et 5 défaites, l'équipe de Mulsans termine huitième de sa poule.
L'équipe repartira en 3^{ème} division la saison prochaine avec pour objectif la montée.
Pour cela, il faudra être prêt dès le samedi 29 Septembre pour démarrer le Championnat!



La 50^{ème} saison de l'Echo Sportif de Mulsans Tennis de table s'est terminée le Samedi 2 Juin par sa traditionnelle journée Tournoi-Barbecue.

10 joueurs et joueuses se sont affrontés sportivement dans un esprit Fair Play.

Résultats du Tournoi :

Félicien GAUTIER gagne le tournoi toutes catégories devant Vincent LEROUX et Olivier CORNET.
Nicolas HEURTELOUP et V.LEROUX remportent le DOUBLE devant la paire Jonathan FOURNIER et Eglantine CARTIER.

Jessica RAFAEL remporte la catégorie FEMININE.

Ewan RAFAEL remporte la catégorie JEUNES.

Nolhan MITTENNE remporte la médaille du FAIR PLAY.



Merci à tous les joueurs qui ont participé à ce tournoi qui s'est déroulé dans une joyeuse ambiance.

La journée s'est terminée par un vin d'honneur et la dégustation de bonnes grillades.
Un remerciement aux cuisiniers et cuisinière qui nous ont encore une fois régallés.

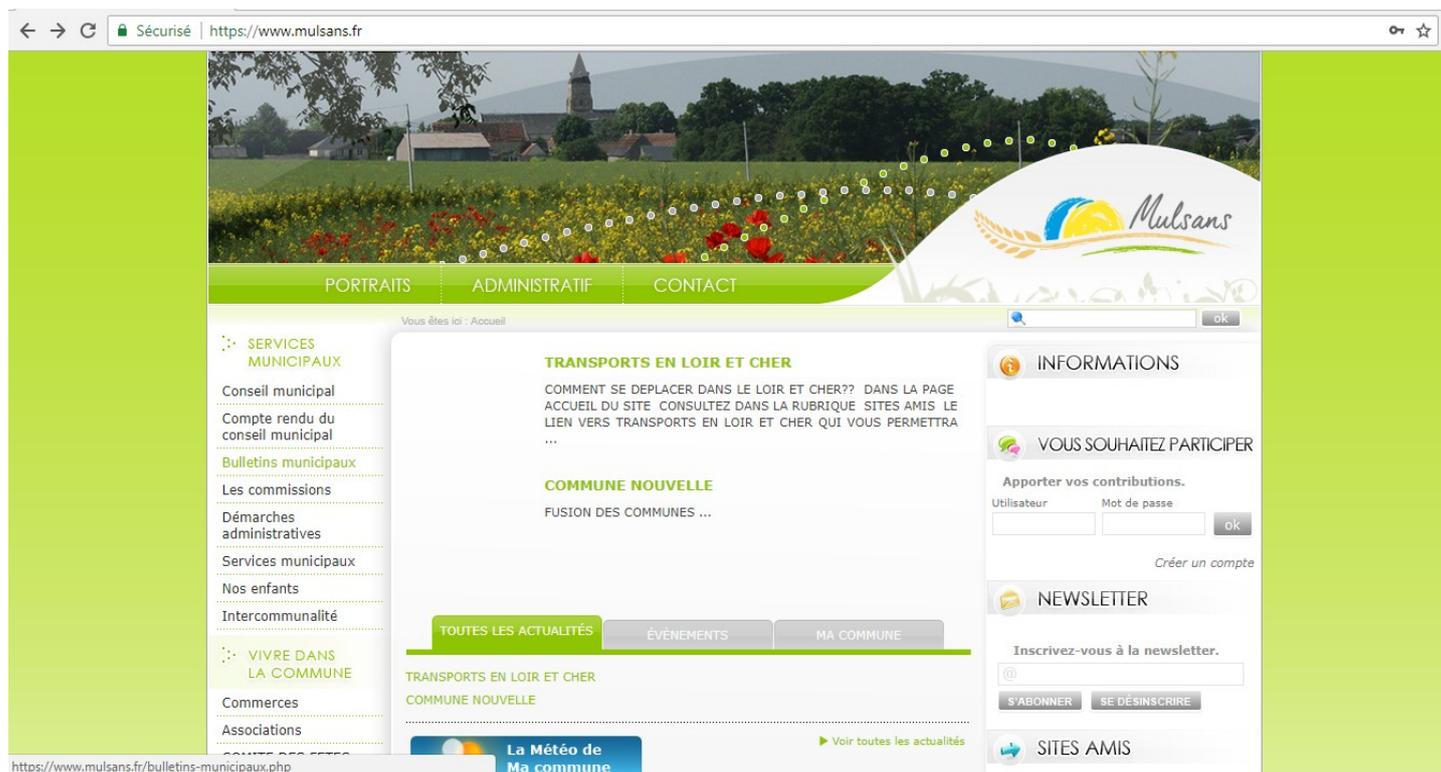
L'ECHO SPORTIF DE MULSANS TENNIS DE TABLE vous souhaite de bonnes vacances et vous donne deux rendez-vous :

- 1) début septembre pour l'organisation de sa 51^{ème} saison sportive.
- 2) le mois de MAI 2019 pour fêter ses 50 ans d'existence.

Diffusion du Bulletin Municipal

La demande de réception du bulletin municipal par internet en lieu et place de la diffusion « papier » a conquis six foyers. Il faut continuer dans ce sens, il n'est pas trop tard pour adhérer à cette démarche écolo-économique.

Nous vous rappelons que tous les bulletins municipaux sont consultables sur le site internet de la commune <https://www.mulsans.fr>



Inscription Réception du Bulletin Municipal par internet

Coupon réponse à déposer ou envoyer à la mairie:

Mr Mme

Nom:Prénom:

Adresse:

Mail:@.....

2ème BROCANTE MULSANS

Organisée par les Seniors de Mulsans

Changement de lieu - 41500 Mulsans



Samedi 7 juillet 2018

De 6 heures à 18 heures

Bar et restauration (réservé à l'organisation)

Tarif : 2,50 € le mètre linéaire

Réservation : 06 87 54 66 64 (heures des repas)

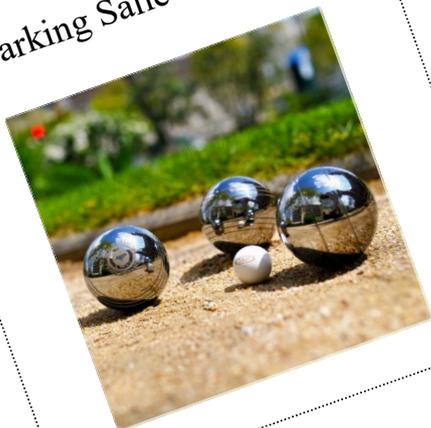
Courriel : lesseniors41@gmail.com

DATES A RETENIR

Tournoi de pétanque

Dimanche 16 septembre 2018
à 10h00

Parking Salle des Fêtes



Arbre de Noël

Dimanche 16 décembre 2018
Salle des Fêtes

